

Compte-rendu de la réunion des documentalistes du bassin Amiens au Lycée de l'Acheuléen le 15 décembre 2015

52 documentalistes ont participé à cette réunion.

Le thème retenu pour la journée est le passage du CDI au 3C.

Intervention de Monsieur Level

Au sujet de la réforme du collège : de nouveaux programmes et de nouveaux cycles.

- Il faut suivre une **logique de cycle** :
Pour le cycle 3 par exemple, travailler en fonction de ce qui a été fait en CM1 et CM2.
Question à se poser : quelles compétences info-documentaires l'élève doit-il avoir en fin de cycle 3 et en fin de cycle 4 ?
- Il faut suivre une **logique de programme** :
 - envisager une programmation de l'enseignement sur l'ensemble d'un cycle
 - envisager l'enseignement sous une forme spiralaire : une même notion, déjà abordée, peut l'être à nouveau si nécessaire
 - penser globalement les programmes et non plus discipline par discipline
- Mise en place de l'accompagnement personnalisé et des EPI : des outils pour faire acquérir des compétences info-documentaires aux élèves.

Question centrale : de quelle manière fait-on travailler les élèves pour les amener à obtenir le socle ?

- Formation des enseignants pour la réforme : 2 journées disciplinaires en documentation après les vacances de printemps, dans les bassins.

Suite à l'intervention de Monsieur Level, quelques collègues ont souhaité échanger et exprimer leurs points de vue sur la réforme du collège. Principales idées exprimées :

- Problème de moyens : il y a réduction des horaires. La réforme va permettre de faire des économies mais comment monter des projets dans ces conditions ?

- Problème de calendrier : il n'est pas possible, en décembre, de monter un projet pour la rentrée suivante ; c'est trop tôt dans l'année scolaire.
- Problème de prise en compte des parcours particuliers des élèves : qu'en sera-t-il des élèves qui changent d'établissement pendant leur scolarité au collège, puisque chaque établissement établira son propre cursus d'EPI ? Ces élèves risquent de se trouver en difficulté. Se préoccupe-t-on vraiment de la réussite des élèves ?
- Problème d'effectifs : il sera difficile d'envisager l'AP en classe entière. Est-ce encore un accompagnement personnalisé ?

Questions aux formatrices en documentation sur la réforme (C. Lespinasse, M. Funten et C. Guerinet) :

- Comment définir les compétences exigibles en fin de cycles ? Un curriculum existe-t-il ou doit-on le construire ?
- Constat : l'EMI peut être mis en place par tous les enseignants, alors que nous sommes les spécialistes de l'enseignement aux médias et à l'information.

Comment le professeur documentaliste, expert dans le domaine de l'information, met-il en œuvre son enseignement dans le cadre de la réforme ? Où est la spécificité de notre métier ?

- Quel est le contenu de la formation ?

Projet : Concours d'écriture des lycées d'Amiens

Compte-rendu réalisé par Clémence Vergne

Présentation du projet

L'année dernière lors de la réunion de bassin, nous avons évoqué le PREP Ecriture de nouvelles du lycée LouisThuillier et notre intention de créer un concours d'écriture au niveau de la cité scolaire. Les collègues présentes ont proposé de reprendre ce concours et de l'ouvrir aux lycées amiénois intéressés. Le principe : une classe de seconde participe à un concours d'écriture existant puis crée son propre concours ouvert aux autres lycéens.

Les élèves de 2nde 7 ont commencé la première étape du projet : participer aux concours de nouvelles L'Iroli. Ils ont recherché les critères d'une nouvelle à chute, lu des nouvelles de Didier Daeninckx qu'ils rencontreront au mois de mars, et découvert le thème du concours L'Iroli 2015 : « En travaux ». Ils sont actuellement en train de rédiger leurs nouvelles qu'ils doivent terminer fin décembre. Le 19 janvier 2016, ils rencontreront l'éditrice de L'Iroli, Isabelle Asunsolo qui pourra leur donner des conseils pour la mise en place de leur propre concours.

Elaboration - Promotion

Les élèves de seconde 7 vont proposer un thème, définir un certain nombre de critères et élaborer le règlement. Dernière semaine de décembre – Première semaine de Janvier.

Le Thème sera envoyé le vendredi 18 décembre à Lisa Balavoine au lycée Delambre pour la réalisation des affiches.

Les élèves de seconde prépareront le règlement du concours et le mettront en forme sous forme de flyer et assureront la promotion. Les flyers seront envoyés début janvier à l'ensemble des lycées amiénois.

Critères déjà définis :

- Un support écrit exclusivement : nouvelle ou texte en prose, pas de dessin ou d'illustration ·
- Ecriture individuelle ou collective · Thème ou début de phrase ou de texte.... · format numérique :
- Police et taille des caractères imposées (Lisa a précisé les normes d'édition : Times New roman 12, interlignes 1,5 – marges 3) – longueur maximale aussi (600-1000 = 2 pages maxi) · Mise en place d'un code pour que les textes restent anonymes : code à 3 lettres, 3 chiffres par exemple. Feuille accompagnant les textes devra préciser le Code – Nom de l'élève – Etablissement scolaire – Classe ou niveau · Envoi des textes par email ou papier.

Date : Textes seront à rendre fin mars

Jury

- Le jury sera présidé par monsieur Message, enseignant de CPGE, composé d'élèves et d'adultes. Tout participant au concours ne pourra participer au jury. Des enseignants des autres lycées pourront y participer. · Une grille de lecture et d'évaluation sera mise en place par les élèves de seconde 7 (grille Etonnants voyageurs : respect du thème, vocabulaire utilisé, originalité... Certains critères de sélection seront précisés dans le règlement.

Remise des prix

Plusieurs prix proposés selon le niveau des élèves : Prix des lycéens, Prix de l'imaginaire, Grand prix...
A voir

(Les organisateurs seront chargés de classer les écrits selon le niveau des élèves...)

Prix : Bons d'achats, places de cinéma (voir avec Gaumont), livres.

Remise des prix à la cité avant mi-mai (pas un mardi) un vendredi après-midi vers 15h00 – si possible en même temps que la manifestation culturelle (Parcours - M. Dollet CR2L)

Lecture des textes gagnants par d'autres (élèves, professionnels ?) –

Animations après la remise des prix : participation d'élèves qui auront travaillé durant l'année sur des textes ou sur d'autres projets- Hafida propose les élèves de seconde du prix ado.

Lisa propose aussi l'impression du recueil des nouvelles sur son lycée.

Un 3C pour quoi faire ?

Intervention d'Annie Caron

à partir du diaporama Prezi à l'adresse ci-dessous

http://prezi.com/2glujm4f2zsp/?utm_campaign=share&utm_medium=copy

3C, c'est quoi ?

On ne retire rien de ce qui était fait jusqu'à présent, on complète avec des

Services personnalisés :

- accès et apprentissage aux outils numériques avec une assistance (création de supports d'exposés...) aide en direct et renvoi vers des tutoriels créés par le documentaliste éventuellement
- documentation
- soutien (aide à la rédaction ...),
- services sociaux et d'orientation
- services culturels (expositions, animations...),
- actions pédagogiques liées à la formation (accès à la mise en ligne des cours si c'est le cas) – utilisation de l'ENT.

Un "guichet" unique où l'utilisateur peut trouver :

Tous types d'informations (culturelles, administratives, orientation...)

Les usagers : élèves, enseignants, CPE, AE, chefs d'établissement, personnels administratifs, infirmiers, COP, AS, parents ...=> toute la communauté éducative

Ressources accessibles à distance : via l'ENT et/ou Esidoc

Mais aussi...

Il est important que tout le monde puisse s'y former de façon planifiée ou ponctuelle, au hasard des demandes, y compris le professeur-documentaliste !

Favoriser les échanges entre tous les usagers, en faire un lieu de rencontres : rencontres professeurs élèves de manières différentes, aide personnalisée...

Un laboratoire des usages

- Venir tester un outil numérique avant de l'utiliser en cours
 - Demander à tester un parcours en ligne, un questionnaire
 - Côté élèves : solliciter un œil pédagogue auprès du documentaliste avant de rendre un devoir, s'entraider ou montrer ce que l'on sait faire !
- ➔ C'est aussi développer/tester de nouvelles pratiques pédagogiques pour un accompagnement personnalisé des élèves.

Concrètement ? Comment je le vois ?

- Un emplacement central dans l'établissement
- Un lieu chaleureux et suffisamment grand
- Des plages d'ouverture calquées sur celles de l'établissement et pas uniquement sur le temps scolaire. Tenir compte de l'internat, ouvrir avant et après les cours.
- Mobile dans le temps, mais aussi dans son espace physique : un lieu multifonction où tout peut bouger (mobilier), on passe d'une séance pédagogique à un espace réservé à un spectacle ou un salon du livre.

Il est nécessaire de définir plusieurs espaces dans le 3C (silence et travail de groupe), il faut penser dans le réaménagement du 3C à des espaces d'accueil et d'échanges plus bruyants et d'autres silencieux, permettant d'autres activités => **espaces dédiés.**

- ➔ Fonctionnement souple avec un encadrement de personnel formé (plusieurs activités en même temps).

Accepter

- Partager l'espace notamment avec la vie scolaire et les enseignants. Ce n'est plus le CDI du professeur documentaliste, mais le 3C de l'établissement.
- Le bruit : trouver des compromis entre espaces silencieux et d'autres moins.
- Une ouverture sans la présence du professeur-documentaliste.

Qui dit mobilité dans le lieu, dit aussi mobilité des personnes : le documentaliste peut amener ses compétences dans d'autres lieux de l'établissement.

Le rôle du professeur documentaliste (dans la réalisation du 3C)

Il propose un comité de pilotage pour la réalisation du 3C avec le chef d'établissement, les enseignants, les élèves, le personnel administratif, les parents et participe le plus possible au projet. Nécessité de déterminer les besoins des usagers sous forme d'enquêtes auprès des élèves (DP, internes, enseignants...)

Pendant et après le projet, il propose des choix :

- d'organisation,

- d'outils et d'utilisation de matériels,
- de ressources (peut-être aussi humaines, notamment l'embauche d'une personne en service civique) <http://eduscol.education.fr/cid90130/service-civique.html>
- de formations

= médiateur entre le numérique et la communauté éducative, il est force de proposition

Ce qui se fait dans l'académie

C'est une prestation de service proposée aux collectivités territoriales (CD Somme et CR Picardie). Équipe de 4 personnes (dont 3 en établissement). Les établissements sont définis par la collectivité, soit en fonction de la politique numérique nationale (collège ou lycée) ou en fonction de l'état du CDI actuel, s'il fait partie ou non d'une restructuration de l'établissement.

Le résultat : diagnostic de l'aménagement actuel et des ressources, par un entretien avec le documentaliste, chef établissement, gestionnaire si possible. Des préconisations (écrit, plan et vidéos) sont transmises au documentaliste et au chef d'établissement avec une évaluation du service.

Préconisations mobiliers :

- étagères (1,50m) au milieu, à roulettes, plus hautes contre les murs.
- Sièges avec tablettes (chaises node),
- tablettes et ordinateurs portables en donnant la possibilité aux élèves d'utiliser leur matériel

Quand le diagnostic est fait, pour passer au 3C :

- Enquête sur les besoins des élèves, professeurs.... Toute la communauté éducative
- Mise en place d'un comité de pilotage
- Cahier des charges à établir avec des étapes chronologiques => projet 3C qui inclut une politique documentaire
- Mise en place des étapes
- Évaluation

En conclusion

C'est un projet qui se fait étape par étape, c'est une réflexion qui doit se faire sur plusieurs années avant d'aboutir à des résultats satisfaisants.

Ce n'est pas la révolution !

Travail en groupe sur l'élaboration d'un 3C idéal

Aménagement physique :

-Plusieurs salles ou espaces qui correspondent aux besoins des usagers : travail individuel, travail en groupe (avec ou sans enseignant) ; coin lecture ; salle d'exposition, de projection qui peut aussi servir de salle de spectacle

-Mobilier sur roulettes

-Espaces lumineux et accueillants, lieu de vie

Accueil des publics :

- Des plages horaires plus larges (hors temps scolaire)
- Autonomie pour les prêts et retours pour dégager du temps pour le professeur documentaliste pour des missions pédagogiques
- Du personnel encadrant formé (aide-documentaliste)
- Proche de la vie scolaire, de la salle des profs, du bureau de la COP et de la salle informatique

Ressources :

- Ressources papier (BD, Albums et lecture plaisir) et ressources numériques (usuels, périodiques, accès à des sites d'information documentaire, mise à disposition de fictions sur tablettes ou liseuses)
- Ressources pour les publics à besoins éducatifs particuliers
- Postes informatiques, mais aussi utilisation d'outils nomades (tablettes)
- Prises pour recharger le matériel des élèves, borne WIFI
- VPI
 - ➔ Mise en place de tutoriels

Pédagogie :

- Différents espaces permettent de laisser le 3C ouvert aux élèves et d'accueillir une séance pédagogique avec des enseignants
- Lieu d'échanges entre élèves : tutorat ; entre professeurs/élèves
- Formation des enseignants aux outils numériques
- Pédagogie différenciée, transversale, classe inversée
- Pédagogie de projets (AP, EPI, PAC80, Parcours avenir, PEAC, Parcours citoyen...)
- Construction de savoirs collectifs (Wiki)

Compte-rendu réalisé par Isabelle Goddyn, Clémence Vergne et Blandine Delafont